



# Les TPE-PME françaises face au choc énergétique : les enseignements des données bancaires

Quel est l'impact de la hausse des prix de l'énergie sur les entreprises françaises et, en particulier, sur le tissu économique des petites et moyennes entreprises ? La brutale hausse des prix énergétiques qui a débuté à l'automne 2021 est un choc pour les entreprises, dont la sévérité peut être très diversement ressentie en fonction de leur exposition (part de l'énergie dans leur chiffre d'affaires), de leur mix énergétique, du contrat négocié avec leurs fournisseurs d'énergie, de leur degré de couverture par le bouclier tarifaire ou encore de leur capacité à répercuter la hausse des coûts dans le prix de vente de leurs produits ou services.

On dispose cependant de peu de données issues de la statistique publique qui permettraient de suivre ces paramètres à haute fréquence sur un échantillon large et représentatif des entreprises.

L'objet de ce nouveau Focus de **Basile Blanc, Marylou Colombet, Camille Landais, Hélène Paris et Ariane Salem** est d'apporter des éléments d'information inédits, en exploitant les données bancaires du Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui correspondent à un échantillon très représentatif du tissu des TPE et des PME. Leur exploitation permet de tirer les enseignements suivants :

- en moyenne, la hausse des dépenses d'énergie pour les TPE-PME a été de 73 % entre 2020 et 2023 (25 % en 2021, 29 % en 2022, 7 % en 2023), mais les entreprises y sont très diversement exposées selon l'échéance des contrats passés avec leurs fournisseurs et leur accès ou non au bouclier tarifaire ;
- on observe une légère dégradation de la situation financière des entreprises depuis l'automne 2021 qui masque de fortes disparités. Une partie des TPE et des PME voient leurs encours nets bancaires se détériorer sensiblement, sans que l'on puisse établir un lien causal avec l'effet direct de la hausse des dépenses d'énergie ;
- il faut en outre tenir compte des effets indirects de la transmission de cette hausse à tout le réseau de production ; le renchérissement du prix de l'énergie, en augmentant le coût des intrants, peut affecter la situation financière des entreprises.

Ce Focus montre que la hausse des prix de l'énergie n'a pas eu d'effet direct notable sur la santé financière des TPE-PME, probablement parce que l'exposition énergétique des entreprises est faible, mais aussi parce qu'une part importante de cette hausse se répercute dans leurs prix de vente et qu'elles ont su s'adapter en consommant moins ou mieux quel que soit leur secteur d'activité.

→ [Lire le Focus n°104](#)

Retrouvez les publications du CAE sur [www.cae-eco.fr](http://www.cae-eco.fr)

#### **À propos du Conseil d'analyse économique**

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus, et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les publications du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni, bien entendu, le Premier ministre.

**Contact presse** : Hélène Spoladore 01 42 75 77 47 – 07 88 87 55 44

[helene.spoladore@pm.gouv.fr](mailto:helene.spoladore@pm.gouv.fr) - [helene.spoladore@cae-eco.fr](mailto:helene.spoladore@cae-eco.fr)

Suivez **@CAEinfo** sur X et **@cae-eco** sur LinkedIn